

Avis adopté

Séance plénière du 11 octobre 2023

10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer

Déclaration du groupe UNSA

Depuis maintenant deux ans, notre pays, comme les autres pays européens, est confronté à une inflation élevée, particulièrement sur les denrées alimentaires, l'électricité ou encore les fluides. Cette situation est de plus en plus difficile pour de nombreux ménages en métropole, comme dans les Outre-mer.

Cependant, dans les Outre-mer, cette inflation, si elle a pu être un peu moins forte qu'en métropole, s'ajoute à des problématiques de pouvoir d'achat systémiques, que l'avis présenté ce jour met en évidence : inégalités fortes de revenus avec un taux de pauvreté élevé, chômage plus élevé chez les jeunes, pensions de retraites plus faibles etc...

A cela s'ajoute des produits alimentaires et de grande consommation dont les prix sont nettement supérieurs à ceux pratiqués dans l'hexagone comme le montrent les enquêtes de l'INSEE, dont l'avis propose à juste titre d'augmenter la fréquence. L'ensemble de ces facteurs, commun aux Outre-mer, crée des problématiques extrêmement fortes de pouvoir d'achat.

Ces spécificités doivent pouvoir trouver des réponses spécifiques, en impliquant l'ensemble de la société civile organisée, garantie de diagnostics partagés et de réponses à la mesure des besoins.

Cette méthode doit avoir, pour l'UNSA, au cœur, l'égalité de traitement de l'ensemble des citoyens par la République, quel que soit leur lieu de vie.

Et c'est parce que l'égalité est au cœur de nos revendications que nous ne pouvons qu'appeler la puissance publique à agir, sur le pouvoir d'achat mais aussi sur la question de l'eau, cruciale à Mayotte mais plus globalement aussi sur l'ensemble des territoires ultra marins. Notre abstention reflète notre volonté d'aller vers plus d'égalité.